

# Les Brèves

## de Vétheuil

Numéro 53

Mars 2007

### Le Mot du Maire

Au moment où il s'avère de plus en plus difficile d'attirer des commerces en milieu rural, on peut se féliciter de la réouverture d'un restaurant à Vétheuil (voir ci contre) ; cette initiative devrait répondre aux attentes d'une clientèle locale et de surcroît cet établissement vient diversifier l'attractivité pour une clientèle extérieure et particulièrement renforcer l'offre pour la fréquentation touristique. Bienvenue et bonne chance à toute l'équipe.

Par ailleurs, la réouverture de l'escalier de l'église est une autre source de satisfaction. Pour nous d'abord, qui les empruntons quotidiennement et en avons été privés pendant plusieurs mois. Notre patience est enfin récompensée. Pour nos visiteurs ensuite, gageons qu'ils souhaiteront les découvrir et profiter de cette occasion pour visiter plus longuement le village.

D.H.P.

### Un nouveau restaurant

Comme vous avez pu le remarquer, l'ancien restaurant "Le Temps détourné" a fait peau neuve. En effet, la famille Rochietta-Mintrot, domiciliée à Vétheuil, a investi les lieux pour en faire un restaurant gastronomique pas comme les autres, baptisé "Curiosité et Gourmandise".

Vous pourrez choisir entre plusieurs salles avec des thèmes différents : exotique pour les soirées entre amis, romantique pour les soirées en tête à tête, classique pour des repas en famille ou prochainement la terrasse en intérieur.

Pour animer le lieu et le village, des ateliers de découverte gastronomique seront proposés 2 fois par mois environ. La cuisine à l'azote, les micro végétaux, le chocolat, le pain, les cocktails, le whisky, le vin sont parmi les nombreux thèmes choisis. Certains mercredis midi seront réservés à une clientèle bien particulière: le restaurant proposera d'initier tout en douceur les enfants à de nouveaux goûts ou à de nouvelles préparations d'aliments qu'ils connaissent déjà.

En attendant, le restaurant est ouvert du mercredi midi au dimanche soir.

Curiosité et Gourmandise s'est entouré de fournisseurs proposant des produits d'une grande qualité et pour certains issus de l'agriculture bio.

### La nuit du violoncelle : 14 avril

En clôture des « masters classes » du château de La Roche Guyon, assistez au concert le 14 avril à 20h30 à l'église de Vétheuil, avec la participation de Jean Mouillère et Jean-Marie Gamard.

### Offre de mobilier

La commune et l'école donnent les 37 anciens bureaux d'école primaire. Il s'agit de bureaux à deux places avec chaises (fixées à la table), en tube de métal avec plateau en bois. Ce mobilier est disponible gratuitement pour les particuliers, il suffit de s'inscrire en mairie au 01 34 78 13 18.

# A l'avant-avant-dernier conseil... du 6 octobre 2006

## **DELEGUES SMIRTOM**

La communauté de communes ayant désormais la compétence « collecte et traitement des ordures ménagères », les délégués titulaires et suppléant au SMIRTOM qui ont été élus par la communauté sont : Cyril Chambrion, Dominique Herpin-Poulenat et Régine Andrieu.

## **ADHESION AU CAUE**

La commune se propose d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement qui est le partenaire de la commune pour la réflexion engagée sur le foyer rural, trois réunions sont déjà programmées avec les élus du foyer rural et ceux de la commune. L'adhésion est de 150 € par an.

*Les conseillers autorisent Mme le Maire à signer l'adhésion au C.A.U.E.*

## **INFORMATION GYMNASSE DE BRAY-LU**

Une information sur le dossier a été donnée par la commune de Bray-Lû. Le coût total de la construction est estimé à 1 million d'euros ; après subventions et participation des différentes communes, le coût à charge de la commune de Vétheuil s'élèverait à 1316 € par an sur 20 ans pour la construction et 1082 € par an de frais de fonctionnement. Les conseillers restent cependant en attente de réponses aux questions posées à la commune de Bray-Lû.

## **CAF**

La CAF ne financera désormais que les activités agréées Jeunesse et Sport ; afin que le Relais Cartable soit subventionné par la CAF, la communauté de communes et la mairie de Vétheuil doivent signer un nouveau contrat. *Les conseillers autorisent Mme le Maire à co-signer le futur contrat.*

## **SYNDICAT DES RUS—SYNDICAT DE BASSIN**

Le syndicat des rus devrait évoluer en syndicat de bassin afin d'intervenir sur l'ensemble du bassin versant en vue d'améliorer la qualité des captages. Le PNR travaille actuellement avec le syndicat sur la rédaction des futurs statuts.

## **REGLEMENT DU CIMETIERE**

Un nouveau règlement est proposé aux conseillers. *Après étude et quelques corrections, le règlement du cimetière est adopté.*

## **OPAH (OPERATION PROGRAMMEE POUR L'AMELIORATION DE L'HABITAT)**

L'OPAH démarrée en juin 2003 pour une durée de 3 ans est prolongée jusqu'à juin 2007. Le PNR décide d'augmenter le plafond afin que davantage d'administrés puissent en bénéficier. La subvention de la commune serait de 5% du plafond de l'ANAH avec un

maximum de 650 € par dossier.

*Le conseil accepte cette proposition.*

## **MAISON DU TOURISME**

La maison du tourisme propose un devis de remplacement du tableau qui a été vandalisé au bord de Seine. Le coût s'élève à 2400 € HT à la charge de la commune.

*Les conseillers, avant de prendre une décision, demandent que leur soient fournis des renseignements techniques sur la solidité et la qualité des matériaux proposés*

## **CIG : CONTRAT DE GROUPE D'ASSURANCE**

Le CIG propose un contrat d'assurance de groupe financièrement plus intéressant que celui de la commune qui se termine en fin d'année 2006.

*Les conseillers autorisent Mme le Maire à signer ce nouveau contrat.*

## **RECHERCHE DE FUITE SUR LE RESEAU D'EAU DE LA COMMUNE**

Il apparaît que le volume d'eau produit est supérieur au volume d'eau facturé ce qui révèle la présence de fuites sur le réseau. Avant de réaliser la station de traitement des pesticides il est donc nécessaire de procéder à leur recherche, en vue de réparations, sur l'ensemble du réseau. Le devis proposé s'élève à 1600 €. Pour cette opération, il est possible de solliciter des subventions du Conseil général et de l'Agence de l'eau.

*Les conseillers autorisent cette recherche et sollicitent l'aide des deux organismes*

## **ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU DEPARTEMENT**

L'EPF aura pour mission de procéder aux acquisitions foncières et immobilières facilitant l'aménagement du territoire. A la demande de M. Le Préfet, un représentant de la commune doit être nommé.

*Les conseillers désignent Mme Herpin-Poulenat comme déléguée.*

## **INFORMATIONS — PRESBYTERE ET FOYER RURAL**

Suite au projet d'aménagement du presbytère en gîte, d'une vingtaine de lits, M. Briot du PNR propose de visiter une structure similaire dans l'Eure. Pour le foyer rural, trois réunions sont prévues avec le CAUE afin de définir les besoins et d'évaluer le coût d'un nouveau foyer.



# A l'avant-dernier conseil... du 8 décembre 2006

## **TRASERR 2007**

Une présentation des différents travaux de voirie envisagés est faite aux conseillers. Le coût total estimé par la DDE est de 91 561 € HT

*Les conseillers acceptent ce projet et sollicitent l'aide du Conseil général.*

## **CONVENTION CREDIT AGRICOLE ET CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

Dans le cadre de la dématérialisation, la commune a expérimenté en 2006 le transfert électronique des actes via le système Fast grâce aux accès sécurisés du Crédit agricole. La période d'essais étant terminée, les deux sociétés proposent maintenant une convention financière pour la location du logiciel et du matériel. Le coût total s'élèverait à 810 € par an aucun rabais n'ayant pu être négocié auprès des deux organismes.

*Les conseillers en raison du coût et du peu d'avantage retiré par la commune ne souhaitent pas reconduire cette opération.*

## **LOGEMENT PERCEPTION**

Suite à l'appel à la concurrence passé en septembre dernier, le choix de la commission s'est porté sur M. Cornet sous réserve qu'en cas de réhabilitation du rez-de-chaussée en crèche, il y ait cohésion entre les deux projets ou sinon que l'architecte se charge de l'ensemble du projet.

A cette occasion, les conseillers rappellent qu'ils souhaitent vivement l'implantation de la crèche sur la commune en raison de l'implication précoce de celle-ci sur ce sujet, de son poids économique, de son nombre d'habitants, de son nombre de jeunes enfants, de l'intérêt de la commune en tant que bassin de vie et du flux naturel de la circulation ( obligation de traverser la commune)

*Les conseillers acceptent ces propositions et autorisent Mme le Maire à signer les contrats.*

## **ACCORD DE PRINCIPE CONTRAT CAF**

Le contrat Enfance et Temps Libre signé avec la CAF arrivant à échéance, un nouveau contrat Jeunesse doit être renégocié dans le cadre de l'intercommunalité. Conformément à la sollicitation de la CAF, Madame le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur le principe de reconduire le contrat avec ces nouvelles dispositions.

*Le conseil accepte à l'unanimité cette proposition*

## **MATERIEL DE BOUCHERIE**

Il convient de décider de la destination du matériel de boucherie dont la commune est propriétaire : location avec option d'achat ou vente du matériel au nouvel occupant du commerce de la Grande Rue.

*Le Conseil décide de vendre au bailleur le matériel de boucherie. Dans le cas, d'une réponse négative la Mai-*

*rie procédera à la récupération de l'ensemble du matériel.*

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DU ROY**

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Roy a adopté ses nouveaux statuts et son nouveau nom : Syndicat change pour Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vallée du Roy. Il aura pour missions de mettre en place le plan d'action concernant les aires de protection de captage (afin de préserver de la pollution des nappes phréatiques) et d'informer les populations sur l'emploi des différents types de produits phytosanitaires, d'aménager des parcelles à risques. Pour ce faire il bénéficiera de subventions dans le cadre d'un contrat de bassin.

*Le Conseil accepte d'adopter les modifications de statuts du syndicat.*

## **LOYERS FLORILEGE**

Afin de mettre à jour les opérations comptables 2006 suite au non-paiement des loyers de M.Voyer représentant de Florilège, il est nécessaire de faire une annulation de titres puisqu'ils ont été émis.

*Le Conseil à l'unanimité accepte cette proposition.*

## **DEFENSE DE LA COMMUNE**

La commune a eu recours à un cabinet d'avocats suite aux menaces dont a été victime Mme le Maire. L'affaire a été jugée le 17 novembre dernier.

## **INFORMATION STATION D'UNITÉ DE TRAITEMENT DES PESTICIDES**

Huit sociétés ont répondu à l'avis d'appel à concurrence concernant la station de traitement des pesticides. Les offres vont être analysées.

## **PARKING RUE DU MOUTIER**

Les trous signalés sur le parking situé rue du Moutier seront comblés par du mâchefer. Par ailleurs l'association des riverains et amis du village travaille sur une amélioration paysagère du parking. Le projet sera présenté prochainement.

## **LOGEMENT ÉCOLE**

L'ancien logement de l'école a été récemment visité par des professionnelles pour évaluer la faisabilité technique et financière des travaux impliqués par la mise aux normes du logement pour personne présentant un handicap.

La commune attend les conclusions des organismes spécialisés sur les possibilités de transformation, le détail des travaux et installations, leur coût et le mode de prise en charge financier.

# Au dernier conseil ... du 9 février 2007

## **AMENAGEMENT DU PARKING DE LA RUE DU MOUTIER**

En collaboration avec le PNR et l'association des Amis et Riverains du Village, un projet d'aménagement arboré du parking est présenté. Le PNR peut participer à hauteur de 70% de la dépense évalué à 9000 € environ. *Le projet recueille l'unanimité du conseil qui sollicite une subvention du PNR pour le mener à bien.*

## **LAVOIR**

Afin de préserver des dégradations le lavoir de la rue du Moutier, il est proposé aux conseillers de se prononcer sur son éventuelle fermeture par une grille en fer forgé ; un éclairage discret contribuerait à sa mise en valeur. Le PNR sur ce projet pourrait subventionner la commune.

*Les conseillers, à la majorité, se prononcent favorablement sur cette fermeture*

Des devis seront demandés à plusieurs entreprises puis soumis aux conseillers lors d'une prochaine séance ; l'aide du PNR sera alors sollicitée.

## **ASSISTANCE TECHNIQUE DE LA DDE DANS LE CADRE DE L'ATESAT**

La DDE du Val d'Oise propose à la commune de renouveler sa convention d'assistance dans le cadre de l'ATESAT. Le coût, en diminution, est de 230 € paran.

*Les conseillers autorisent le maire à signer la convention avec la DDE.*

## **VAL D'OISE HABITAT**

Suite à une rencontre avec la commune, Val d'Oise Habitat (OPAC), a proposé de prendre en charge l'aménagement de l'ancienne perception en logements par la signature d'un bail emphytéotique de la durée des emprunts, cette solution permettant à la commune de rester propriétaire de l'immeuble et de percevoir un loyer annuel. Une proposition de travaux d'un montant évalué à 372 318 € prévoit la réalisation d'un appartement au rez-de-chaussée équipé pour recevoir un handicapé et de trois autres appartements sur les niveaux supérieurs.

*Les conseillers à l'unanimité optent pour le bail emphytéotique et autorisent Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier et demandent que les travaux soient faits au plus vite.*

## **CHOIX DU BUREAU D'ETUDES - STATION DE TRAITEMENT DES EAUX DE CONSOMMATION**

Suivant le rapport de présentation établi par M. Cotillon, Mme le Maire fait part aux conseillers du bureau d'études retenu par la Commission d'Appel d'Offres. Selon procédure adaptée, sur huit offres, la société Hydratec a été choisie.

*Les conseillers acceptent à l'unanimité ce choix et autorisent Madame le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec la société Hydratec, l'autorisent à lui no-*

*tifier le marché et à signer toutes pièces nécessaires.*

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE LANTERNES**

Suite à l'installation de nouveaux lampadaires dans l'escalier de l'église, Mme le Maire propose de remplacer les candélabres de la place de l'église par les mêmes modèles.

*Les conseillers acceptent à l'unanimité et sollicitent l'aide du PNR à hauteur de 70 % du montant de la dépense.*

## **BORD DE SEINE : FERMETURE DES BARRIERES PAR LES RIVERAINS**

Afin de clarifier le mode d'ouverture et de fermeture des barrières du bord de Seine, une précision sera apportée aux actes réglementaires précédents.

*Les conseillers à l'unanimité acceptent cette proposition et demandent que toutes barrières soient munies d'un cadenas et fermées.*

## **RESERVE PARLEMENTAIRE**

Il est proposé de solliciter une réserve parlementaire pour plusieurs travaux prévus sur la commune.

*Le conseil décide à l'unanimité de solliciter cette subvention.*

## **Etat-civil Oct 06 à Jan 07**

### **NAISSANCES**

Vincent ROUCHE, le 21 novembre 2006  
Sophia MARQUE, le 22 novembre 2006  
Lisa SAKHO, le 11 décembre 2006  
Louis BARET, le 15 décembre 2006  
Laura PIERRE, le 19 décembre 2006  
Pauline MATIGNON, le 12 février 2007

### **MARIAGES**

Olivier ROUCHE et Sabine JIMENEZ, le 10 février 2007

### **DECES**

Denise PINSEMBERT, le 17 mai 2006  
Madeleine PHAM THI Hue, le 31 juillet 2006  
Patricia BRUNEAUX, le 7 octobre 2006  
Carole DEGLISE, le 19 novembre 2006  
Raymonde SEPTEMBRE, le 5 décembre 2006  
Didier COUESNON, le 26 janvier 2007

## Billet

### Heureux les propriétaires de chien

...qui partent travailler le matin en laissant leur fidèle compagnon monter la garde dans le jardin.

Et malheur à leurs voisins qui restent en leur logis, car le fidèle compagnon n'a qu'une ressource pour éloigner le danger : aboyer le plus possible après le facteur, le passant, le vélo, le jardinier, le chat, les oiseaux, le bruit du marteau, le chien du voisin et autres merveilles invisibles susceptibles de déclencher les ardeurs canines. Et croyez-moi, dans une journée de chien, il s'en passe des choses ! ....

Honte à vous qui osez signaler à votre voisin le léger problème de vos nerfs en pelotes : au mieux il ne se passe rien, au pire vous êtes bannis de tout esprit de convivialité qui doit régner dans un village.

Force est de constater que c'est donc au « gêné » de développer des trésors de patience et d'accommodation, tandis que le « gêneur » se drapait dans sa dignité pour continuer à ne rien modifier.

Comme il est dommage que les tentatives d'explications directes se vivent comme une agression et se soldent souvent en brouille. Dommage !...

Régine Andrieu

## Inscriptions à l'école

Les inscriptions des enfants pour la rentrée 2007-2008 auront lieu pendant la première quinzaine de mai 2007 sur rendez-vous en téléphonant à l'école au 01 34 78 10 40. Ces inscriptions concernent les enfants nés en 2004 ou avant.

Munissez-vous d'un certificat de domicile (délivré en mairie sur présentation d'une quittance), du livret de famille et du carnet de vaccination de votre enfant.

Par ailleurs, l'ASCEV rappelle à tous les parents que la prochaine foire à tout aura lieu le dimanche 23 juin 2007 sur les bords de Seine.

Attention il n'y aura pas d'école  
le lundi 28 mai 2007,  
jour de la Pentecôte

## Parole d'habitant

Merci à Estelle, Orlane et Aurore

Nous nous désolons, comme beaucoup, face à la montée des actes d'incivilité dans notre village qui ont pour conséquence une détérioration de notre cadre de vie, les tags notamment fleurissent un peu partout à notre grand désespoir.

Il y a quelques jours notre porte de jardin a été taggée. Ce n'est pas la première fois, malheureusement, et à chaque fois nous devons déployer beaucoup d'énergie pour nettoyer ce qui a été souillé, bien sûr pour nous, mais aussi pour les promeneurs qui s'aventurent en ces lieux.

Nous nous tenions, désabusés, devant notre porte dégradée, lorsque Estelle est arrivée et nous a, spontanément, proposé son aide.

Notre rencontre avec Estelle a ensoleillé notre journée. Du haut de ses 14 ans à peine Estelle a pris en main la direction des opérations... et quelques jours plus tard, accompagnée d'Orlane et d'Aurore elles ont avec ponctualité, efficacité, sérieux, et dans la bonne humeur, rendu les lieux aussi propres qu'avant.

Un grand merci à ces trois adolescentes qui ont fait preuve de détermination, de compréhension et de solidarité

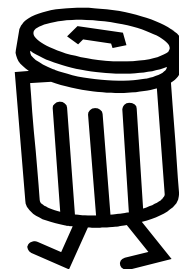
Le geste est si rare qu'il méritait d'être souligné.

Martine Ledet

## Les poubelles

Cette année, les encombrants passeront les

jeudi 5 avril et mercredi 5 septembre 2007. En dehors de ces dates, vous pouvez vous débarrasser de vos « monstres » à la déchetterie de Gasny (02 32 53 23 54) ou en appelant la communauté Emmaüs de Denneumont, qui viendra enlever gratuitement ce qui peut être revendu (0130 92 05 31)...



## Enquête publique

Une enquête publique aura lieu du 12 mars au 14 avril 2007 sur le territoire du parc, pour la révision de la charte du parc naturel régional du Vexin français.

Les permanences du commissaire enquêteur à Vétheuil se dérouleront les 24 mars et 4 avril de 9h à 12h en mairie de Vétheuil.

## Dates d'élections

Élections *présidentielles* :  
Premier tour le 22 avril  
Deuxième tour le 6 mai

Élections *législatives* :  
Premier tour le 10 juin  
Deuxième tour le 17 juin

## Solidarité transport



Si vous êtes bénéficiaire de la CMU-C, chômeur titulaire de l'ASS ou parent isolé titulaire de l'API, vous pouvez bénéficier de la carte solidarité Transport Ile-de-France qui vous permet d'acheter des titres de transport à tarif réduit.

Si vous touchez le RMI, vous pourrez bénéficier de la gratuité à partir du 31 mars 2007.

Téléphonez au **0800 948 999**, pour obtenir votre carte (appel gratuit depuis un poste fixe)

## Un Vétheuil plus propre

Au mois de septembre dernier était lancé un

appel au volontariat pour nettoyer les abords de notre commune. Il ne s'agissait pas de remplacer les cantonniers, mais plutôt de faire ce que leur planning annuel ne permet pas toujours.

Cet appel a été entendu ! Plus de

vingt personnes se sont rassemblées le 18 novembre 2006 et ont mené à bien divers chantiers : ramassage des déchets en bord de Seine, débroussaillage de la sente



des Moulins, désherbages divers, nettoyage du

chemin du Rocher sur toute sa longueur et du chemin de Chérence dans sa partie haute...

Merci à tous les participants (ils ne sont pas tous sur la photo...) et à bientôt pour une nouvelle édition de cette journée, que nous pourrions organiser au printemps,

peut-être un jour d'élection ! (voir ci-dessus). Vous serez informés d'une nouvelle date par voie d'affichage.

Marie-Claire Page



## ... Vétheuil en 1866

Monsieur Jérôme Méhaut nous communique cette description de Vétheuil, tirée de *l'Itinéraire Général de la France* écrit par Adolphe Joanne et publié par Hachette en 1866...

« Vétheuil, village de 663 habitants, agréablement situé sur la rive droite de la Seine, entre des coteaux accidentés. Vétheuil était défendu par un château-fort qui soutint des sièges nombreux au XI s., et protégé par trois tours de 5 mètres de largeur, dont il ne reste pas de traces. Le château de Vétheuil, très bien situé sur le bord de la Seine en face de l'île de Lavacourt, est entouré d'un jardin en amphithéâtre d'où l'on découvre une belle vue.

L'église, monument historique, ancienne collégiale, offre un mélange des styles gothiques et de la renaissance. Henri II, roi d'Angleterre, Jeanne d'Evreux, femme de Charles le Bel, François Ier, Henri II et Catherine de Médicis contribuèrent, dit-on, à sa construction. Le porche est encore orné des chiffres d'Henri II et de Catherine de Médicis. Henri II d'Angleterre fit bâtir le chœur; Jeanne d'Evreux donna les cloches; François Ier fit bâtir une partie de la nef; Henri II l'autre partie, la sacristie et le portail. On remarque à l'extérieur: une charmante galerie crénelée, en pierre sculptée, de jolis clochetons, et les deux portails décorés de nombreuses sculptures. Le portail méridional (1550), bâti par Henri II et Catherine de Médicis, se compose de deux entrées que sépare une colonne sculptée supportant une statue de la Vierge, en pierre, de la même époque que le portail. Les panneaux des portes sont enrichis de nombreuses sculptures figurant des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

« Le portail occidental, dit M. l'abbé Amaury (Notice sur Vétheuil et son église), surmonté d'une triple galerie et de deux tours en forme de petits cloches, est lui aussi très remarquable. D'abord, on aperçoit des chapiteaux sculptés, surmontés de leurs riches diadèmes, qui supportaient les statues des rois et des reines, fondateurs et fondatrices de l'église, aux diverses époques de sa construction. On voyait Henri II et Marguerite de France, Charles le Bel et Jeanne d'Evreux, François Ier et Marguerite de Savoie, Henri II et Catherine de Médicis. »

Une colonne, surmontée de la statue allégorique de la Charité, sépare les deux portes dont les panneaux sculptés figurent, comme ceux du portail méridio-

nal, des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Le clocher, inachevé, fut bâti en 1350 par Jeanne d'Evreux, troisième femme de Charles le Bel. L'intérieur se compose de trois nefs et de neuf chapelles latérales. La nef principale offre des culs de lampe sculptés supportant des statues de grandeur naturelle. Le chœur (XII s.) est orné de stalles en bois de chêne et de chapiteaux sculptés. M. l'abbé Amaury a récemment découvert dans son église des restes de peintures murales qui paraissent fort anciennes; celles qui décorent la chapelle de la confrérie du Saint Sacrement figurent: les vieillards de l'Apocalypse adorant J.C.; des traits de la vie de Tobie, etc. Signalons encore: quelques bons tableaux, entre autres une *Assomption* (chœur), copie de Jouvenet, et une *Cène* (nef de gauche) copie du Poussin; des boiseries sculptées représentant des *Scènes de la Passion* (chapelle du saint nom de Jésus et de Saint Louis); des fonts baptismaux sculptés du XII s. (chapelle Sainte Anne); de nombreuses statues en pierre, de différentes époques, dans les nefs et les chapelles; des peintures (chapelle de la Charité); une belle boisserie sculptée de la Renaissance (chapelle Saint-Vincent), etc.

L'église de Vétheuil est actuellement (1866) l'objet d'importantes restaurations.

« A l'extrémité d'une cour dite *Cour de l'église*, ajoute M. l'abbé Amaury, on descend, par un escalier de 32 marches en pierre, dans une cave imitant une crypte d'église de 10 à 11 mètres de longueur sur 4 à 5 mètres de largeur. Là était construite une église. Une colonne de style dorique, reste de l'ancienne église, est encore debout. Cette église fut la première qui exista à Vétheuil. »

## Vétheuil en 2007...

Le site de la commune a changé de « look ». Il a été modernisé pour mieux répondre à vos besoins. Consultez-le, dites-nous votre avis. Si vous le souhaitez vous pouvez également nous faire profiter de vos plus belles photos de Vétheuil en les envoyant pour publication sur [www.mairie-vetheuil.fr](http://www.mairie-vetheuil.fr)

# FOYER RURAL de VETHEUIL

## Programme du Printemps 2007

*En cette nouvelle année, je me permets de saluer tous les bénévoles qui gèrent le Foyer Rural et qui permettent aux villageois de se retrouver pour se cultiver ou se divertir ensemble...*

*Nina PETITHALGATTE, présidente du foyer*

### **Dessin-Peinture!**

Concours de dessin pour les enfants. Thème "La Ferme". Remise des dessins au Foyer avant le 6 mars. Remise de prix et goûter le jeudi 8 mars à 16H30 au Foyer.



### **Théâtre!**

Samedi 03 mars Soirée Théâtre: "Bribes de Ribes en Délire"

### **Chanson Française!**

Samedi 31 mars Soirée Claude Astier, chansons à texte, ambiance bistro et tapas



### **Carnaval!**

Samedi 28 avril thème "LA FERME": Adultes et enfants déguisés! Défilé dans les rues, chars décorés, lâché de chevaux, soirée costumée avec buffet campagnard....

### **Fête de la Musique!**

Concert et dîner en bord de Seine le 21 juin

### **Bacchus!**

Samedi 12 mai échange d'adresses de petits producteurs, dégustation et commandes groupées

### **En préparation**

Sortie pour assister à une émission de TV, soirée d'observation des étoiles, AG du Foyer.....



Pour joindre la présidente  
06 24 68 56 25



Renseignements, réservations: 01 34 78 22 09  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30